

Malgré nos demandes, le compte rendu officiel du conseil d'école du 7 juin 2011 ne restitue pas la totalité des échanges s'y sont tenus.

Nous nous devons donc de diffuser un compte rendu complété (en bleu) qui rapporte tous les points abordés et qui tient compte de nos propos pendant ce conseil.

Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 7 juin 2011

PERSONNES PRESENTES :

Mme HOAREAU Catherine, Directrice,

Equipe Enseignante :

BOURGEONNIER Valérie – CABITEN Eve – LEZAUD Prisca – MARTINI Christine -
MARTINI Hélène – MUSTEL Anne – NOLOT Valérie – PAOLI Sandra – PESQUIE Nathalie
RICARD Jérôme – CALAS Carole – CALZIA Frédérique

Représentant de la Mairie: Mr BARRET le maire et Mme YOUINOUE-ESCRIVA

Représentants F.C.P.E. :

BERUTTO Nicolas – DILLY Delphine – DUPREZ Angélique – STEFANINI Marthe
POUSSINEAU-MERCIER Séverine – BEDDOU Rose-Marie – GUILMART Lucile
BERNARD Nathalie (suppléante)

Représentants P.E.E.P. :

BATTAULT Valérie – BRIOIST Sophie – MONNOT Valérie – RAJON Cécile
MASSEGLIA Sophie.

Mme MARQUETTO, DDEN est excusée

Madame la directrice précise que malgré les demandes de certains, elle n'a pas pu communiquer aux membres du CE l'ordre du jour de la séance par manque de temps (le poste de secrétariat non renouvelé fait cruellement défaut).

I) ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET SCOLAIRE

1° Généralités

Les enseignants doivent obéir à 2 documents :

-le BO : les enseignants l'appliquent comme ils l'entendent et seule l'inspectrice est apte à demander des comptes aux enseignants.

-le projet d'école : fixé par l'équipe enseignante tous les 3/4 ans. Le Nouveau PE à clôturer avant le 21 septembre 2011.

Par rapport à nos obligations légales, nous remarquons que certains parents ont des comportements abusifs et irrespectueux.

Toutes les activités en dehors de ces deux axes dépendent de chaque enseignant.

Aucune activité en dehors de ces documents n'est obligatoire (carnaval, fêtes des mères, cross, etc..).

2° Comportements de certains parents

L'équipe enseignante ne cautionne pas certains comportements des parents, comportements qui se manifestent trop souvent.

- Reproche des absences des professeurs quand ils sont malades mais aussi quand ils sont en stage ou remplacés par des professeurs stagiaires.

Les enseignants ne veulent d'ailleurs plus s'inscrire aux stages qui s'offrent à eux de peur que ce soit mal vu par les parents.

La FCPE ainsi que la représentante de la mairie précise qu'ils ressentent ces comportements comme minoritaires et ne reflétant pas l'idée générale des parents qui sont, selon leur sentiment, en grande majorité très satisfaits de la qualité de l'école élémentaire de Coudoux.

- Absences abusives des enfants pour convenances personnelles. C'est pourquoi, à l'avenir, **et sur demande de Madame l'Inspectrice**, toute absence et tout retard non justifiés seront signalés à l'inspection. Les justificatifs seront à écrire sur papier libre. Le travail ne sera pas donné aux enfants absents pour des raisons non recevables.

- De plus en plus de parents entrent dans l'école sans RDV. Nous rappelons que pour rencontrer les enseignants les parents doivent demander un RDV et préciser le motif de leur demande.

- 9 parents sont venus en groupe dans le bureau de la directrice pour l'accuser de ne pas avoir fini le programme en histoire- géographie 3 mois avant la fin d'année.

- Intervention de la FCPE pendant l'inspection de la directrice.

La FCPE précise que les membres de l'association sont intervenus avant l'inspection et après avoir reçu un appel du secrétariat de madame l'inspectrice alors qu'ils occupaient l'école maternelle leur demandant de se rendre à l'école élémentaire, madame l'inspectrice souhaitant les rencontrer.

- Un membre de la FCPE est venu rencontrer à plusieurs reprises un enseignant sans RDV pour transmettre les critiques d'un petit noyau de parents sur sa pédagogie. Nous rappelons que la seule personne qui peut se permettre de juger de la pédagogie d'un enseignant est madame l'inspectrice. Cet enseignant a d'ailleurs été inspecté cette année et son travail a été considéré comme satisfaisant par sa supérieure hiérarchique.

La FCPE précise que la rencontre qui s'est faite au portail avait uniquement pour but d'informer l'enseignant de la situation mais qu'elle ne s'est permis en aucun cas de porter jugement sur la pédagogie de l'enseignant. La FCPE précise qu'elle est intervenue en tant que médiateur entre les parents (dont certains avaient auparavant rencontré individuellement l'enseignant) et l'enseignant

La FCPE insiste sur le fait que son rôle n'est pas de porter jugement sur les uns ou les autres, mais de se poser en tant que médiateur entre parents et enseignants, d'être un « relais ».

Une enseignante précise qu'elle a choisi de ne pas faire participer sa classe au cross (organisé par la FCPE en collaboration avec l'école) en réaction aux interventions de la FCPE décrite ci-dessus.

- Les retards : systématiquement, plusieurs élèves arrivent en retard. Difficile de fermer le portail à 8h30 tapante comme le propose une association de parents d'élèves par peur de laisser des enfants seuls devant l'école.

NB :

- Les contrôles ou autres devoirs ne seront plus notés à partir de la rentrée prochaine comme l'a demandé madame l'inspectrice. Seules seront utilisées les appréciations du type : Acquis, En Cours d'Acquisition ou Non Acquis.

- Il y aura une réunion d'informations à la rentrée tenue par madame la directrice pour tous les parents. Son compte-rendu pourrait être transmis à toutes les familles pour qu'elles le consultent et le signent.

3° Bilan de l'année scolaire

- sorties scolaires : toutes pointées lors du dernier conseil d'école sauf les 2 dernières sorties de l'année, le 30 juin : sorties des CE2 et des CM1/CM2 à Avignon et des CM1B et CM2B au Frioul.
- classes transplantées : départ des CE1a et CM2a en classe de voile du 19 juin au 24 juin.
- chorale : aura lieu le 17 juin et ne sera pas reconduite l'année prochaine sous cette forme.
- cross : ne sera pas reconduit l'année prochaine sous cette forme.

4° Projets 2011/2012

Elaboration du nouveau projet d'école.

5° Stages CM1/CM2 vacances d'été

Aucun enseignant ne s'est proposé pour animer les stages et aucun élève n'a été signalé comme en ayant besoin.

II) BUDGET ET FONCTIONNEMENT

1. Ménage et hygiène

L'école laisse toujours à désirer au niveau hygiène.

2. Organisation scolaire – utilisation des locaux – aménagement de la cour – salle informatique

Nous remercions la mairie pour avoir mis à la disposition de l'école cette nouvelle salle informatique si bien équipée.

Le B2i sera validé comme l'année dernière.

L'année prochaine, l'école comptera encore 12 classes : 279 élèves ; 13 nouvelles inscriptions dont 9 au CP. L'organisation a été calculée en fonction de ces inscriptions.

2 CP, 1 CP/CE1 ; 1 CE1 ; 1 CE1/CE2, 2 CE2, 2 CM1, 1 CM1/CM2, 2 CM2

Les listes d'élèves seront tirées au sort pour mettre fin aux rumeurs sur des éventuels passe-droits. A l'exception des classes doubles composées d'enfants plus autonomes.

Sensibilisation à l'anglais au CP. Choix de la langue étrangère fin CP.

La FCPE demande si comme décidé lors d'une précédente réunion, les CP ont pu être sensibilisés à la possibilité de choisir l'enseignement de l'allemand dès le CE1.

Faute de temps, le passage de La deutch mobile n'a pas été prévu cette année (l'absence de secrétaire fait e nouveau cruellement défaut).

A la demande de la FCPE, une sensibilisation à l'allemand sera proposée par l'intervenante en Allemand : Monica Morand

3. Travaux demandés et prévus

4 classes ont été inondées après les intempéries du week-end de l'ascension.

Demande de peintures de certaines classes.

Rénovation de la salle des maîtres

Commande de mobilier : bancs neufs, chaises neuves, malles pour entreposer les vêtements oubliés par les enfants. Il serait bon que ces vêtements soient exposés avant la fin de l'année par les associations de parents d'élèves.

4. Intervenants :

Les intervenants actuels sont reconduits pour l'année scolaire prochaine.

5. Listes fournitures

Les listes de fournitures demandées par les enseignants de l'école correspondent à la liste autorisée par l'éducation nationale et sont très restreintes par rapport à la liste officielle.

Une liste commune sera distribuée en fin d'année, et sera à compléter selon les besoins spécifiques de chaque enseignant à la rentrée.

6. Problème relatif aux badgeuses :

Les élèves connaissent la classe dans laquelle ils sont répartis tout au long de l'année quand leur professeur est absent. Avant d'être répartis, la directrice fait l'appel de ces élèves en répartition. Mais ces élèves ne sont pas inscrits sur les listes cantine des classes d'accueil.

Des élèves de CM2 notant l'absence de leur maître, ont quitté l'école à 11h30 alors qu'ils devaient déjeuner à la cantine.

Le maire propose de lui signaler ce genre de problème et de pénaliser ce genre de comportement par une exclusion temporaire de la cantine ...

Mme Clément relève qu'un groupe d'élèves de CM2 systématiquement ne badgent pas. Sont-ils très étourdis ou bien est-ce un jeu ?

Le maire prend la parole pour parler de 2 points qui lui importent :

- Le PPMS (Plan de Prévention et de Mise en Sécurité) :

Les douze classes évacuent en 1 minute 20. Toutes les classes sont de plein pied ce qui est un avantage. Il y a trois exercices d'évacuations par an

Lieu de confinement : le hall de l'école

L'école dispose de scotch pour isoler les fenêtres.

- Etudier la possibilité de rentrer plus tôt le matin, ou tout autre aménagement d'horaires scolaires, pour augmenter le temps cantine afin d'augmenter le nombre de repas proposés et servis en cantines. **Monsieur Le Maire explique sa demande par le fait qu'un nombre croissant de demi-pensionnaires amène la cantine à saturation. L'accroissement de la population lui fait prendre les devants afin de pouvoir accueillir les enfants ne pouvant pas être externes. Cette demande de changement d'horaire est ponctuelle, ceci pour permettre d'attendre l'extension de la cantine d'hors et déjà prévue.**